VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sans réserve, à l'encan, aux salons funéraires et écuries

No 525 rue des Champs-Elysées,

Pour effectuer un partage

— DE —

Trente chevaux acclimatés et de valeur, chars funéraires et corbillards, buggies, wagon de livraison et autres, buggy d'embaumement, stock de cercueils, robes, bronzines, quincaillerie, planche rafraîchissante, outils pour embaumement, installations de bureau, harnais et divers.

Avant une liste de valeur de comptes en vente.

Et à 11 heures A. M., à la résidence No 3015 rue Royale, entre les rues Clouet et Montégut, un grand, élégant et moderne ameublement de meubles

COMPRENANT.

Meubles riches de salon, bibliothèque et vestibule, magnifiques miroirs Psyché, F. R., appareils candélabres en cristal, pianos droits, Psyché de valeur et autres ornements, ponds les, portraits, gravures, tapis de valeur, descente de lits, lustres en porcelaine indoeux, argent rie vrd Fr les, placards, porcelaine et autres matériaux bodines, abat-jours élégants lits Victoria de chambres à coucher, et meubles, matelas à ressorts et autres, toilettes pour lits, oreillers et traversins / pièces de galerie et de nombreux autres articles de valeur et d'ornements.

AUSSI

Un lot de bijouterie etc.

Succession de Jacob Schoen.

No 74 810—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR ALBERT PAUL, Exécuteur — Bureau 536 rue Carondelet — MERCREDI le 10 mai 1905, à 10 15 heures a. m., aux salons funéraires et écuries Nos 519 à 525 rues des Champs Elysées, seront vendus à l'enchère publique, EN BLOC, sans limite ni réserve, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 avril 1905, et signé en cour ouverte le 26 avril 1905, par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jacob Schoen, et pour effectuer un partage à savoir—

Trente chevaux, voitures funèbres, corbillards, voitures, buggies, wagons, harnais, cercueils brodés, ustensiles, buggy pour embaumement, lot de meubles de bureau et diverses, comptes ouverts, etc., le tout après l'inventaire et le même jour à 11 heures a. m., à l'élégante résidence No 3015 rue Royale près Montégut en lots pour satisfaire les acquéreurs. Une riche et élégante collection de salon, chambres à coucher et bibliothèque, vestibule et meubles de salle à manger, miroirs, ornements, tableaux, tapis, descentes de lits et d'autres autres articles d'ornements de maison, bagues en diamant et bijouterie

Conditions—Comptant.

Dit Kalsipiel & Hart, avocats pour le défendeur.

L. De Ferier, avocat pour le demandeur.

27 avril—27 30 — mai 7 14

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district, dans l'îlet 170, borné par les rues Montégut, Clouet, Royale et Dauphine, désigné comme lot E, mesurant 32 de face à la rue Montégut sur 108 de profondeur.

Les améliorations comprenant le confortable et bien situé cottage double portant les numéros municipaux 723 et 725 rue Montégut, contenant 5 chambres de chaque côté, une allée hangar dans le fond, citerne, etc., occupé par de bons locataires, près de l'église de St Vincent de Paul, couvent et écoles.

Conditions de la vente—Comptant. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Frank Zengel, notaire. Les taxes de 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du montant de l'adjudication. Un dépot de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Dit Kalsipiel & Hart, avocats pour le défendeur.

L. De Ferier, avocat pour le demandeur.

27 avril—27 30—mai 7 14 21 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

300 CAISSES D'ANTIKAMPO

PAR HARRY H. HODGSON, Exécuteur—Bureau No 732 rue Carondelet—SAMEDI le 6 mai 1905, à 11 heures A. M., au dépôt de M. L. & T. R. R., hangar No 2 à la tête de la rue Perdido, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1899, il sera vendu 300 caisses d'Antikampo, saisies pour prévenir les explosions de Gasoline et de Kerosine

Conditions—Comptant sur les lieux.

27 avril—27—mai 2 6

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le JEUDI, 4 MAI 1905,

LE CONTENU DU

No 201 rue Nord Broad,

(Coin de la rue Derville)

Succession de James H. Ball.

No 75,991 — Cour Civile de District, Divisions A.

A 11 heures a. m.

J'offrirai en vente en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 19 avril 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au No 201 rue N. Broad, le contenu consistant en un stock de glace, cornets, un "National Cash Register" et autres articles, etc., d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Exécuteur, No 840 rue Commune.

25 av—25 29—mai 4

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Il sera vendu à l'encan aux enchères à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 16me jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Exécuteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District datée le 14 avril 1905, rendu dans l'affaire de la succession de Mme Ann Chassagnac No 75 610 ci-dessus et dite intitulée.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Triste entre Gaiennie et borné par la dite rue et les rues Dryades, Robertson et St Thomas désigné comme lot No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Tricième

Pour plus de renseignements et d'informations voyez le plan exposé à la Bourse d'Encan.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant E. Cory, notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.

ERNEST A. CARRERE

Exécuteur: No 806 rue Perdido.

16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHMEIDAU Agent.

CHARBON

—GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Soigneusement Livrées.

La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levee au pied de la rue Rosa. Phone 963; à Algier, au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315.

PHONE 876.

16mai—10m—Du mar ve

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Essayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient [illegible] CHANGEMENTS et de NOUVEAUX [illegible] en aucune année précédente. [illegible] du temps, de l'argent et de l'ennui [illegible] procurant de suite un exemplaire. Les autres sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-4

Cents par Jour, Rendu à $6 00

pour 365 Jours

Prix local, $6.00 par express $6 40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 600 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

20 av

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la

RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz.

Succession de Joseph Bitter.

No 44 026, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'îlet No 90 d'après un plan de A. Bondonneau, C. E., daté le 19 mars 1873, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Barthe par devant A. Pitot, jr, notaire le 30 avril 1872, mesurant comme suit: Le lot No 4 26 pieds 2 lignes de face à la rue Water la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne séparant du lot No 5. Le lot No 5 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7, faisant face au Levee en aval grande Bayou Doches et près des lignes de chemin.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. E. Rosser Jr. avocat

16 avril—16 23 30—mai 7 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI le 27 avril 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Burke, No 73 319 au dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir

Le joli cottage double et neuf Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et comprenant galerie, 4 chambres et hangards chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Fourcher Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyez, daté le 1er août 1896, annexé à un acte passé pardevant James Fabre, ancien notaire en cette ville le 22 mars 1896. Ledit lot mesurant en mesure américaine 31 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et bons de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et notamment incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au profit en perte des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur.

Jean McOwaka, avocat.

20 mars—26—av 2 9 16 23 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Matalina Koll, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Koll et als—Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 75,506.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Bud Rampart, [autrefois St. Denis] désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knoll, daté le 13 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffee, ancien notaire, comme plan No 6 du livre des plans No un, et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et a une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo J. Unterseher, avocat du demandeur.

Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur,
331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Melt.

No 75,623—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. L'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant, signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Exécuteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 mai 1905, à midi, Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, la dessus désigné comme le lot No 21 de l'îlet No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de cela est désigné par le No 1, de l'îlet 151 par ex plan de L. Pilié, voyez daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre, arrêté par Auguste Boising de François Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Léger, notaire aux frais de l'acquéreur.

Walter L. Gleason, avocat.

WILL. J. MORGAN, Exécuteur,
331 rue Carondelet.

8 avril—8 9 16 23 30—mai 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Millard Fillmore Mithoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75.490 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wm Hyman Mithoff, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Horace M. Roberts, avocat. 27 avril—27—mai 1 6

Succession de W. A. McCord

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 75.424 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolph Dugué, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

27 av—27—mai 1 6

Succession de Edmond Hayden, Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72.396 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Hayden, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James Wilkinson, Arthur J. Peters, avocats. 27 av—27—mai 1 6

Succession de William Fannin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 78 627 — Division D — Attendu que Mary Dorcher, veuve feu Cornelius Fannin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Fannin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Zengel, Thomas & Bathon, avocats. 26 avril—26 30—mai 5

Succession de Marie Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,588 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Louise Baumann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. J. Dreyfous & A. D. Danziger, avocats.

26 avril—26 30—mai 5

Succession de Veuve H. Hanewinckel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,030—Division E—Attendu que Frederick Hanewinckel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve H. Hanewinckel décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

26 avril—26 30—mai 5

Succession de Mme Christian Nies, veuve de Philip Haag, et femme décédée de Maximilian Hambacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76 014—Division D—Attendu que Maximilian Hambacher a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Christian Nies, veuve de Philip Haag, et femme décédée de Maximilian Hambacher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John P. Sullivan, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

Succession de William H. Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,758 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jennie Barnes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — J. J. O'Connor, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

Succession de Nicholas D. McDonald

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,739—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme N. D. McDonald, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. N. Whittemore, avocat. 20 avril—20 24 29

Succession de Mme Sarah J. Cole.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 75,951—Division E—Attendu que Adolph Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sarah J. Cole, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

21 avril—21 25 30

Succession de S. M. Eaton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,274—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mabel Eaton Clark, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats.

19 avril—19 25 30,

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Gaspar Cusachs vs Joseph Dugué

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63 153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le MARDI, 2 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Joseph Dugué, dans et au procès de Joseph Dugué versus Samuel Levy, No 68,328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et dans et au jugement ci-dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.

20 avril—20 25 30—mai 3

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$1.50 - - Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1 25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.